



Lycée des Mascareignes

ÉTABLISSEMENT  
CONVENTIONNÉ



aefe

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

Madame, Monsieur,

Parents d'élèves du Lycée des Mascareignes,

Comme suite aux annonces officielles ces derniers jours, je reviens vers vous afin de vous communiquer quelques informations d'organisation de la pédagogie pour cette dernière partie de notre année scolaire.

De même, la situation économique pouvant impacter négativement la situation financière de certaines familles, nous souhaitons porter à votre connaissance les dispositifs dont vous pourriez bénéficier selon votre situation.

Concernant le 1<sup>er</sup> point, le Lycée des Mascareignes ne pouvant déroger aux règles en vigueur sur le territoire, nous devons rester fermé jusqu'au 3 août 2020.

Le LDM ayant adopté depuis le 1<sup>er</sup> jour de confinement, un fonctionnement intégralement dématérialisé, nous allons poursuivre dans cette voie.

**La continuité pédagogique restera donc assurée du 11 mai au 30 juin par le dispositif « LDM in the Air »** et l'administration, quant à elle, poursuivra ses missions en télétravail, en contact permanent avec vous, via les courriels dédiés à chaque service.

Nos élèves candidats au Baccalauréat 2020 seront bien évalués selon le mode du contrôle continu et leur livret scolaire. Ce dernier prendra notamment en compte leur assiduité au dispositif de continuité, leur participation, leurs progrès et leur situation précédent le confinement. Il faut donc poursuivre les efforts et participer de façon continue aux activités du « LDM in the Air ».

Pour les résultats du Baccalauréat 2020, je confirme les dates du 24 juin pour le jury du 1<sup>er</sup> groupe d'épreuves et du 26 juin pour celui du 2<sup>nd</sup> groupe d'épreuves. Ainsi, les résultats seront-ils connus pour tous le 24 ou le 26 juin (rattrapage).

Pour l'épreuve anticipée de 1<sup>ère</sup> dont la forme reste incertaine (accès au LDM autorisé par dérogation officielle), elle devrait se dérouler du 22 au 26 juin. Elle ne concerne pour l'heure que l'épreuve orale de français.

La fin des cours de 2<sup>nde</sup> reste programmée au 26 juin et la date de clôture de notre année scolaire reste fixée au 30 juin.

Notre dispositif « LDM in the Air » sera néanmoins susceptible d'évoluer dans le temps **pour s'adapter, notamment en juin, à la motivation des élèves et s'ajuster à des besoins de préparations plus spécifiques** pour l'année prochaine. Un menu pourrait alors voir le jour, avec un minimum imposé de « Masterclass » à choisir par l'élève, pour construire lui-même sa semaine type.



Lycée des Mascareignes

ÉTABLISSEMENT  
CONVENTIONNÉ



aefe

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

Nos professeurs restent très motivés et déterminés à apporter un enseignement de qualité à leurs élèves, ceci jusqu'à notre fin d'année scolaire le 30 juin pour le niveau de 2<sup>nd</sup>e et la fin échelonnée de nos candidats au baccalauréat prévue pour tous vers le 26 juin.

Au sujet de cette nouvelle forme du baccalauréat (annulation des épreuves ponctuelles) certains s'interrogent sur les frais d'examens. En effet, ceux-ci **seront bien réduits et s'élèveront à Mur1500 en 1<sup>ère</sup> et en T<sup>ale</sup>.**

**Il faut en effet maintenir certains coûts liés au jury qui doit se réunir pour statuer sur le cas de chaque dossier et assurer les rémunérations des jurys de l'épreuve de 1<sup>ère</sup>.** Ainsi, ayant perçu davantage de frais, l'établissement procèdera au remboursement des trop perçus, dès le début du mois de juin, pour toutes les familles à jour de paiement de leurs factures.

Les formulaires de **réinscriptions** seront bientôt disponibles. Et à cet égard, nouveauté de cette période, nos équipes ont élaboré la dématérialisation puis la compilation de tous les formulaires (Finance, Vie Scolaire, Secrétariat, Santé, etc.) en un seul qui sera à **votre disposition en ligne sur notre site <http://www.lyceedesmascareignes.org>**. Actuellement en phase de programmation puis de test, il devrait être disponible sous deux semaines.

Ainsi, pour votre confort et votre sécurité sanitaire, **vous bénéficierez de cette nouveauté dès le 15 mai via notre solution de réinscription complètement dématérialisée.** Vous avez dit « LDM in the Air » ?

Accompagnant ce mouvement de digitalisation progressive du LDM, vous recevrez bientôt par voie électronique les listes (très limitées) **de fournitures par niveau**, celles des **manuels qui seront tous numériques** (hors cahier d'activité de l'élève) et vous recevrez des conseils et les spécifications techniques pour l'achat de **l'équipement informatique** dont chacun devra se doter pour la rentrée. Beaucoup utilisent déjà ce matériel actuellement, qui pourra bien sûr servir pour la suite et la rentrée, les contraintes techniques étant limitées.

La transition numérique de notre établissement étant actuellement bien éprouvée, la poursuite de ce mouvement représentera l'atout majeur de notre rentrée 2020 au LDM.

Rentrée « In the Air » ? Ou « LDM Back on the Earth » ? Nul ne peut le dire encore aujourd'hui, et nous vous informerons des modalités retenues en temps utiles. Mais, soyez assurés que le plan de « retour à la normale » (document modélisé -hors procédures- de 20 pages) que nous avons programmé pour le cas où nous y aurions été autorisés à revenir dans nos murs dès cette année, servira de toute façon pour assurer une rentrée progressive et très sécurisée sur le plan sanitaire.

Nous sommes déjà prêts à adapter notre structure à la situation la plus adaptée dans le respect le plus strict des procédures officielles et des plus hauts standards de sécurité sanitaire.



Le 2<sup>nd</sup> point de mon intervention concerne la situation économique des familles.

En effet, chacun comprend qu'après une crise sanitaire pourrait suivre une non moins dramatique crise économique. Celle-ci pourrait impacter directement ou indirectement un nombre important d'entre vous, membres de notre communauté scolaire. Ainsi, des dispositifs d'aide gouvernementale sont-ils actuellement déployés pour les français, qui seront bientôt étendus aux non-français.

S'il nous faut **assurer la continuité de nos services**, notamment la mission pédagogique, il nous faut aussi **vous permettre d'assumer le paiement des frais de scolarité**, même dans les moments difficiles qui nous font face. C'est cette **démarche double**, qui seule sera en mesure de **maintenir votre confiance et garantir la pérennité de notre structure**.

Je tiens ainsi à vous transmettre ci-dessous cette information officielle des mécanismes d'aide d'état. Ne restez pas isolés surtout, manifestez vos difficultés et prenez les devants.

Pour accompagner les parents binationaux et français, d'ores et déjà plusieurs dispositifs ou extensions exceptionnelles de dispositifs existants, s'offrent à vous selon votre situation.

Quant aux familles mauriciennes ou d'autre nationalité, des dispositifs vous sont accessibles et de nouvelles dispositions seront bientôt disponibles.

<https://mu.ambafrance.org/Bourses-scolaires-mesures-exceptionnelles-liees-au-Covid-19>

*« En raison de la situation engendrée par la propagation du COVID-19 et de son impact économique pour de nombreuses familles, l'AEFE a décidé de mettre en place des aménagements pour adapter le dispositif actuel et permettre à des familles déjà boursières et dont la situation a évolué défavorablement, comme à des familles non boursières, de demander une bourse sur présentation de documents attestant de la perte effective de revenus depuis l'apparition de l'épidémie dans leur pays de résidence. »*

ENFANTS FRANÇAIS et BINATIONAUX

**Si vous aviez déjà** déposé une demande pour la commission CCB1 du 30 avril 2020

Le Conseil Consulaire en format bourses à évaluer votre situation et proposé pour l'année 2020-2021 une quotité totale ou partielle d'aide à la scolarité sur la base des revenus N-1. Cette analyse n'étant qu'un avis transmis à la commission de juillet qui se tient à Paris, l'information sera disponible et transmise en juillet ou août.

Situation en cours de traitement

Pour l'année en cours 2019-20 et les sommes dues au titre du 3ème Trimestre, un dispositif COVID-19 est à votre disposition en cas de perte de revenus depuis mars 2020. Il vous est ainsi possible de demander une aide exceptionnelle, dite **Recours gracieux**, qui pourrait compléter vos bourses actuelles. Un simple courrier avec cet objet « Recours Gracieux », adressé directement sur la plateforme de l'ambassade accompagné d'une photo ou scan de vos justificatifs de baisse de revenus est suffisant.

A adresser en ligne avant le **22 mai 2020**

**Information :**

<https://mu.ambafrance.org/IMG/pdf/rg-2019-20.pdf?2849/f430e059d0cc56ccb9b1ff7334b27310d74472e1>

**Courriel :**

[consulat.port-louis-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:consulat.port-louis-amba@diplomatie.gouv.fr)

Pour l'année 2020-21 une révision de votre situation (celle de N-1 déposée pour la commission du 30 avril) est possible. Votre demande est à signaler par courriel avec la référence « **Demande de Révision de Quotité** », si toutefois votre situation financière s'est dégradée en conséquence du COVID-19.

A adresser en ligne avant le **15 mai 2020**

Contact et Dossier à adresser par **Courriel :**

[consulat.port-louis-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:consulat.port-louis-amba@diplomatie.gouv.fr)



Lycée des Mascareignes

ÉTABLISSEMENT  
CONVENTIONNÉ



**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

**Si vous N'avez PAS déposé de demande pour la commission CCB1 du 30 avril 2020**

Il vous est exceptionnellement permis de le faire pour bénéficier des deux dispositifs ci-dessus, qui vous sont également accessibles **si toutefois vous pouvez justifier de la réalité de pertes de revenus depuis le mois de Mars 2020**. Votre situation grâce au dispositif dédié COVID-19, de l'état français, vous permettra de bénéficier des mêmes prestations que les points 1 et 2 :

- Aide à la scolarité 2020-21
- Dispositif d'aide pour le 3<sup>ème</sup> Trimestre 2020,
- Première demande pour ces deux dispositifs

La situation de votre dossier sera évaluée lors d'une commission spéciale réunie le 27 Mai 2020

Le dossier est à votre disposition sur le lien suivant :

**Information :**

<https://mu.ambafrance.org/IMG/pdf/premiere-dde-2019-20.pdf?2850/4f1c54b2cc4a16d6fb2e46a6673b530159ebe5a0>

**Courriel :**

[consulat.port-louis-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:consulat.port-louis-amba@diplomatie.gouv.fr)

A adresser en ligne au consulat avant le 22 mai 2020

Une commission spéciale se réunira le 27 mai 2020

La réponse vous sera transmise en Juillet/Août 2020

**Avertissement méthodologique :**

**Afin de faciliter le traitement de votre demande, merci de porter attention au mode d'envoi :**

- ▶ si possible sous format .pdf ;
- ▶ évitez les fichiers trop lourds ;
- ▶ si vous faites une photo, assurez-vous que le document soit pleinement lisible ;
- ▶ ne mettez pas vos documents dans le corps de votre message mais en pièces jointes ;
- ▶ intitulez correctement votre message, surtout si vous devez envoyer votre dossier en plusieurs fois (bourses scolaires - famille XXX – Envoi 1/3)

Pour aller plus loin : <https://mu.ambafrance.org/Bourses-scolaires-campagne-2020-2021>

Si vous souhaitez plutôt vous orienter vers **une solution de court terme ou si votre situation patrimoniale vous exclut du système des bourses, vous pouvez formuler une demande d'aménagement des frais de scolarité pour le 3<sup>ème</sup> Trimestre** (famille de Terminale). Nous vous invitons à exprimer vos demandes sur l'adresse [info.covid19@lyceedesmascareignes.org](mailto:info.covid19@lyceedesmascareignes.org)



ENFANTS MAURICIENS ET AUTRES NATIONALITES

Vous avez besoin d'un aménagement du paiement de vos frais de scolarité

Une adresse dédiée est active depuis quelques semaines :  
[info.covid19@lyceedesmascareignes.org](mailto:info.covid19@lyceedesmascareignes.org)

Des mesures sont actuellement en phase d'élaboration pour venir en aide aux familles non-françaises qui font confiance à notre réseau pour l'éducation de leurs enfants et qui subiraient les effets de la crise.

A  
venir

Nous vous invitons à nous faire connaître vos difficultés, que ce soit pour bénéficier de nos mécanismes d'aide interne, pour obtenir un plan d'étalement de frais de scolarité ou bientôt pour souscrire aux mécanismes de l'état français, qui pourront vous soutenir pour faire face à la crise, selon l'ampleur et la durabilité de votre situation.

30  
mai  
2020

Si vous souhaitez plutôt vous orienter vers **une solution de court terme et formuler une demande d'aménagement des frais de scolarité pour le 3<sup>ème</sup> Trimestre** (famille de Terminale), nous vous invitons à exprimer votre demande sur l'adresse  
[information.covid@lyceedesmascareignes.org](mailto:information.covid@lyceedesmascareignes.org)



ÉTABLISSEMENT  
CONVENTIONNÉ



**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

Comme nous vous l'affirmons depuis le début de la crise, c'est bien ensemble que nous ferons face et c'est avec confiance les uns envers les autres que nous serons les plus pertinents pour trouver des solutions.

Si le dispositif « LDM in the Air » assurera jusqu'à la fin de l'année sa mission pédagogique avec l'abnégation et l'engagement de son équipe éducative, les services administratifs et financiers du « LDM in the Air », quant à eux, ne manqueront pas d'accompagner les familles pour la partie économique et sanitaire, sujet tout aussi complexe et critique.

Avec chacun à l'idée de réaliser ce triple leitmotiv : la continuité, la confiance, la pérennité.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, chers parents, l'assurance de notre engagement à vos côtés, au service de vos enfants.

**Philippe DARIEL**

**Proviseur**